

N/REF : 10/06/2024 12H02 C:007422 I:10954

V/Email reçu le Lundi 10/06/2024 a 12H02

SELON DEVIS N° 4060039

SCI FRANSOMI

**10 RUE DU BIGNON
35000 RENNES**

IMMEUBLE : 3 BRASSEURS
316 RUE DE ST MALO
35000 RENNES

Rennes, le 24 Juin 2024

Référence Marché: NOTRE TARIF EN VIGUEUR

LOCALISATION : ALLEE 316 MALO - 02 99 45 33 10

MOTIF : Votre accord sur notre devis n° 4060039 du 10/06/2024 d un montant de 662,47€

Donneur d'ordre : M. J.P HUCHET

=====

NATURE DE L'INTERVENTION :

Travaux de plomberie en partie privative.

INTERVENTION DU 19/06
MISE EN PLACE DU VÉHICULE ET DU MATÉRIEL.
MISE HORS TENSION CIRCUIT ELECTRIQUE POMPE.
FOURNITURE, POSE ET RACCORDEMENT POMPE.
REMISE EN TENSION POMPE.
CONTROLE ÉTANCHÉITÉ.
CONTROLE BON FONCTIONNEMENT.
NETTOYAGE CHANTIER.

OBSERVATIONS : MG LCOMPTER Email envoyé le 20/06/24 a 10H29 M. J.P HUCHET

TC TT Email envoyé le 10/06/24 a 11H47 M. J.P HUCHET

DESCRIPTIF TECHNIQUE DE L'ACTIVITE :

Déplacement d'un VEHICULE ATELIER équipé de matériel de plomberie (poste a souder, raccords et longueurs de tuyaux de différents diametres, génératrice 220 volts, perceuse, tronçonneuse, etc).
Reconnaissance du chantier. Installation et mise en place du matériel (si nécessaire).
Réalisation du travail conformément aux regles de l'art.
Vérification en fin d'intervention de la bonne exécution, contrôle de l'étanchéité (si nécessaire).
Nettoyage du chantier. Evacuation des détritrus (si nécessaire).
Relevé du plan de l'intervention (si nécessaire).

Ce descriptif technique n'est pas contractuel.

Les temps facturés comprennent : le déplacement aller-retour de notre véhicule auquel s'ajoute le temps sur place (Heure de départ - heure d'arrivée).

Nos fournitures sont affectées d'un coefficient de vente de 1,43 sur le prix d'achat sauf conditions particulières convenues avec le client.

=====			
Quantité	Heures - Suppléments - Descriptif	P.U. HT	
1,00	Travaux conformes au DEVIS en référence	602,25	602,25
	TOTAL H.T.		602,25
	T.V.A. a 10,00%		60,22
	TOTAL T.T.C.En EURO		662,47

Valeur en votre règlement au 31 Juillet 2024

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intérêt légal

(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)

Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros

TVA acquittée sur les encaissements.